

Fermetures de classes envisagées : les maires réagissent

La carte scolaire du Calvados pour la rentrée 2020 prévoit sept fermetures pour une ouverture, soit six suppressions de classes au sein du Bocage virois. Le sujet fait déjà débat.

Georges Ravenel, maire sortant de Noues-de-Sienne, réélu lors du 1^{er} tour des municipales

D'abord concernée, la commune nouvelle de Noues-de-Sienne (4 500 habitants) échapperait finalement à la fermeture de l'une de ses classes dans le regroupement Mesnil-Clinchamps et Saint-Manvieu-Bocage pour la rentrée scolaire. « **Aucune classe ne pourra fermer dans les communes de zones rurales** (communes de moins de 5 000 habitants), **sans l'accord du maire** », précisait le ministre de l'Éducation nationale, lundi.

Une décision rassurante pour Georges Ravenel. « **Nos territoires ruraux nécessitent toutes leurs classes pour contribuer à leur attractivité**, appuie-t-il. **Il est évident que je ne donnerai pas mon accord pour une fermeture.** »

Les parents d'élèves, eux, se préparaient déjà à monter au créneau. « **Nous allons engager une bataille de chiffres**, prévenaient-ils. **Notre crainte était que l'inspecteur profite de la crise sanitaire pour acter discrètement ces fermetures. C'est un soulagement, mais il faudra que ce classement en zone rurale perdure.** »

Alain Declomesnil, maire sortant de Souleuvre-en-Bocage, réélu lors du 1^{er} tour des municipales

Les écoles primaires de La Graverie et du Bény-Bocage, bourgs historiques de Souleuvre-en-Bocage (8 800 habitants), ne seraient, elles, pas épargnées par ces fermetures de classes.

« **Les inscriptions sont pourtant déjà ouvertes. Nous comptabilisons le nombre d'enfants pour nous donner un ordre d'idée sur les effectifs**, explique Alain Declomesnil. **Je ne suis pas certain que cette décision soit vraiment nécessaire, surtout en cette période.** »

Les écoles seraient-elles alors des victimes collatérales de la création de la commune nouvelle ? « **Nous espérons que le gouvernement tiendra compte qu'une commune rurale, qu'elle soit ancienne ou nouvelle, reste rurale avant tout** », répond-il.

Michel Roca, maire sortant de Valdallière, pas représenté aux élections municipales

À Valdallière (6 000 habitants), le pôle scolaire de Montchamp pourrait être amputé d'une classe à la prochaine rentrée, le cas de Viessoix étant déjà acté.

Michel Roca, toujours maire de la commune nouvelle dans l'attente de l'installation du conseil municipal et de l'élection de son successeur, se montre plutôt remonté à l'annonce de cette prévision. « **Cette décision administrative, sans aucune concertation possible, est un peu scandaleuse. Les parents, déjà angoissés par le confinement, sont obligés de faire classe à leurs enfants, s'inquiète-t-il. Le sujet prioritaire n'est pas la carte scolaire mais bien les écarts de niveaux entre les élèves à la prochaine rentrée et leur prise en charge !** »

Valérie Desquesne, maire sortante de Condé-en-Normandie, réélue lors du 1^{er} tour des municipales

S'ajoute à cette liste l'école Terre-Adélie à Condé-sur-Noireau (Condé-en-Normandie, 6 600 habitants).

« **L'établissement perdra quarante élèves en septembre 2020. Deux classes auraient mathématiquement dû être fermées, mais les discussions ont été arrêtées avec le contexte actuel**, rapporte Valérie Desquesne. **J'ai bon espoir que ce qui a été mis en place, à savoir que le dédoublement des classes de CP (dispositif 100 % réussite), la classe de maternelle de Saint-Pierre-la-Vieille et les classes d'Ulis seront maintenus. Je me battraï, quoi qu'il arrive, pour minimiser la perte.** »

(*) À l'heure à laquelle nous écrivions cet article, la mairie de Vire Normandie n'avait pas encore réagi aux fermetures de classes envisagées dans les écoles primaires des communes déléguées de Vire (Saint-Exupéry), Coulonces et Truttemer-le-Grand, ainsi qu'à la possible ouverture d'une classe au sein du groupe virois Jean-Moulin.

En cours d'élaboration, la carte scolaire du Calvados pour la rentrée 2020 fait déjà beaucoup parler. Archives